

Projet Éolien de la MRC- de- l'Érable  
Mémoire présenté au BAPE

Projet d'aménagement d'un parc éolien  
dans la MRC de L'Érable

6211-24-020

Je suis né à Sainte-Sophie, j'y ai grandi. Je suis propriétaire de ma terre depuis 23 ans. Je connais pas mal de monde et je m'y sens bien. La vie est tranquille.

Quand la compagnie m'a approché, j'ai refusé de signer. J'avais le sentiment que trop de questions étaient sans réponse. Je me suis dit qu'il faut voir un peu plus loin que juste l'argent. J'étais inquiet de voir que cela devait se faire dans le secret et qu'au dire du promoteur cela pressait. Je craignais de me faire avoir et aujourd'hui je suis bien content d'avoir refusé.

Dans ce contexte, je crois qu'il est normal que ceux qui ont signé un tel contrat sur le coin de la table n'ont probablement pas compris toutes les implications pour eux. Leur a-t-on vraiment dit tout les droits auxquels ils renonçaient sur leur propre terre pour les donner à la compagnie qui s'y installait ? Puis s'ils veulent vendre un jour, ça va faire quoi ? On leur a surtout dit combien ça pourrait rapporter.

S'ils ont des troubles sur leur terre à cause de la présence de ces éoliennes pendant les 20 prochaines années et que la compagnie n'agit pas, qui va les défendre ? Comment vont-ils s'en sortir ? Ils vont peut être trouver qu'ils sont peûts s'ils veulent se défendre contre la compagnie qui a des firmes d'avocats qui travaillent pour elle.

Pour ceux qui ont changé d'idée depuis la signature du contrat, je me demande comment ils peuvent se défaire de leur contrat. Pour tout cela, je crois que le refus d'un tel projet viendra soulager ceux qui comprennent maintenant le jeu de vitesse qui s'est joué au début du projet et auquel ils se sont fait prendre.

J'aime rester par ici, je souhaite travailler sur ma terre aussi longtemps que ma santé me le permettra. Je ne voudrais pas avoir à déménager. Je refuse l'idée de devoir endurer des éoliennes autour de chez-nous. J'espère que ça va être refusé et que la paix reviendra dans les familles et le village de Sainte-Sophie.

  
Jules Marcoux